

UN BATEAU MONITEUR

Département canoë kayak
Patrick EBEL
septembre 1991

Introduction

Que demande t-on à l'embarcation d'un moniteur ? Quelles fonctions doit-elle remplir ? Lui permettre de s'éclater dans les vagues ? Etre le plus beau bateau de la base ? Disparaître sous les pochoirs de sélection ? Etre léger à porter pour ne pas inutilement fatiguer le cadre ?

Ou transporter du matériel, être solide, intervenir rapidement en cas de problème, ramener une personne dessalée vers la berge, un kayak plein d'eau vers la berge ?

Cela semble plus judicieux, et pourtant, peu de bateaux utilisés par les moniteurs font l'objet d'un aménagement particulier. La question n'offre t-elle que peu d'intérêt ? Les embarcations existantes donnent-elles satisfaction ? Les moniteurs n'ont-ils pas réfléchi à la question ?

Lors des stages de formation d'éducateur sportif canoë-kayak organisés au Cr.E.P.S.de Franche Comté Chalain, nous avons dressé un cahier des charges d'un « bateau moniteur ». Celui-ci a les caractéristiques suivantes.

Le cahier des charges

- **Résistant aux chocs.** Le polyéthylène apparaît donc comme le matériau adapté.
- **Confortable.** Un moniteur passe beaucoup de temps dans son bateau. En kayak, un dossier, des cales genoux, un cale-pied plein sont intéressants.
- **Equipé d'un système de remorquage largable.** Ce système peut être installé sur le gilet ou sur le bateau.
- Permettre à un pratiquant dessalé de se tenir et de remonter sur l'arrière de l'embarcation. Nous avons choisi **la ligne de vie**. Attention cependant à ce que, en eau vive, la corde ne s'accroche pas aux branches.
- Rester naviguant, même plein d'eau donc **équipé d'une flottabilité avant et arrière**.
- Capable de **transporter du matériel** soit à l'intérieur du bateau, soit dans un sac, soit dans un filet fixé sur le bateau..
- **Permettre le transport d'une personne.** Le pont doit donc être solide, et le bateau stable.
- Esthétique pour que le moniteur ait envie de l'utiliser.
- On doit pouvoir s'en extraire facilement. Il doit donc être équipé d'une grande hiloire.

Nous avons accastillé une embarcation pour qu'elle réponde à ce cahier des charges. Nous l'avons testée lors de l'encadrement des groupes accueillis au CREPS de Chalain. Les milieux d'évolution vont du lac à la classe III. Ce sont ceux d'un BEES 1er degré.

Confort :

L'embarcation est équipée de cales hanches et cales genoux en mousse polyéthylène réticulée de marque Alvéo. Cette mousse reste souple même après soudage à chaud. Elle permet de réaliser des calages très personnalisés, en restant confortable.



Un dossier mousse est installé. Une rainure verticale est percée sur les parois latérales du siège, pour y passer la sangle. Le rebord intérieur de l'hiloire est également percé pour fixer les élastiques de maintien du dossier.

Un cale pied plein a été mis en place. Attention, les calages ne sont pas être trop serrés, une certaine liberté de mouvement est nécessaire pour ne pas occasionner de douleurs.

Rester naviguant même plein d'eau.



L'embarcation, même pleine d'eau, flotte horizontalement, et permet de se déplacer.

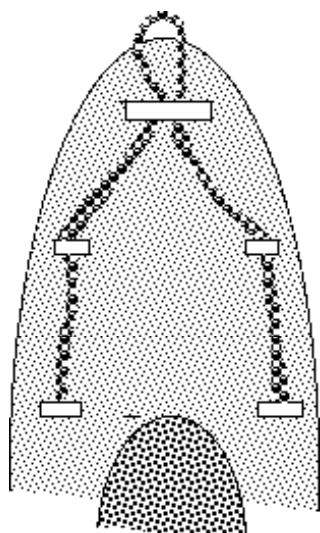


L'embarcation, même pleine d'eau, permet au cadre d'intervenir efficacement.

Transport d'une personne



L'embarcation, même pleine d'eau, permet le transport d'une personne.



Pour permettre le transport d'une personne l'embarcation est équipée d'une ligne de vie arrière. Cet accessoire évite à un dessalé d'avoir à chercher l'anneau de bosse et sert de point d'appui pour faciliter la remontée du dessalé sur le pont arrière lors du sauvetage.

La fixation de la ligne de vie est réalisée par des plaques d'aluminium qui coincent la corde. Les écrous sont caoutchoutés pour éviter de crever les réserves d'air. Il est possible de n'installer qu'une ligne centrale, mais la mise en place d'un filet sur le pont arrière est alors compromise.



Transport de matériel

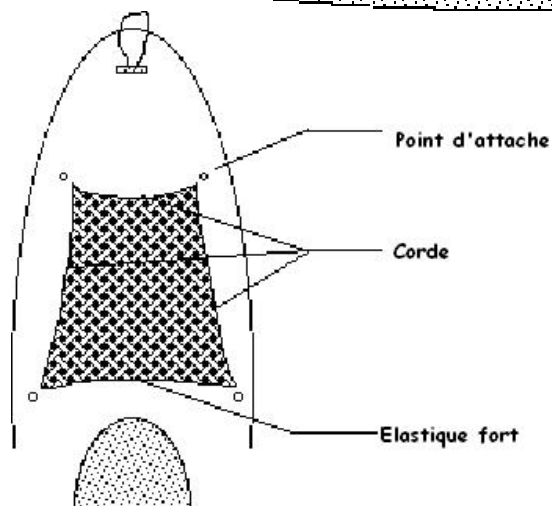
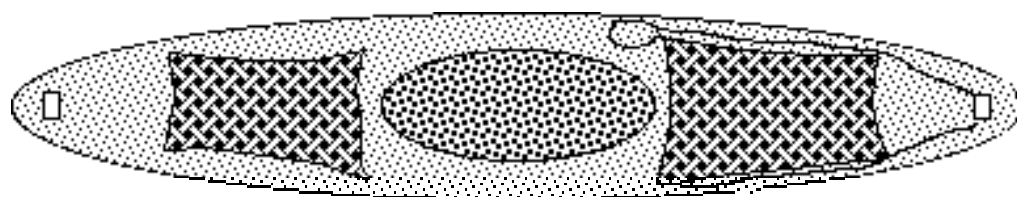
Classiquement le moniteur transporte son matériel pédagogique à l'intérieur du kayak, entre ses jambes. Cette pratique peut s'avérer dangereuse. Les cordes peuvent s'emmêler dans les jambes et les objets gêner la sortie (voire la rendre impossible).

Trois espaces sont disponibles dans notre embarcation.

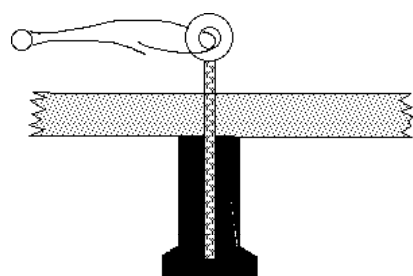
A l'intérieur, entre la chandelle arrière, la gonfle et le dossier, peut se placer un sac étanche ou un bidon. Pour plus de commodité, l'extrémité de la gonfle peut être pliée. Ainsi, la réserve d'air, moins volumineuse, peut être enfoncée plus profondément, libérant l'espace près de l'hiloire.

A l'extérieur, le filet, système familier aux pratiquants du kayak mer a été utilisé, sur le pont avant il permet d'avoir à portée de main les accessoires souvent utilisés (balles, ballons, bouées, éventuellement corde de sécurité). Il permet aussi d'y glisser une pale de la pagaie, libérant les mains en cas de besoin.

Sur le pont arrière sont placés les accessoires dont on n'a pas besoin immédiatement.



Ce filet est confectionné avec de la ficelle élastique fine. Le nœud utilisé est le nœud plat. Les mailles sont réduites afin de maintenir les objets de petite taille. Les bords du filet sont tendus contre le pont, afin que les accessoires transportés ne s'échappent pas sous la pression des vagues et rouleaux. De la cordelette de 5 mm est donc utilisée. Le bord situé contre l'hiloire est confectionné avec de l'élastique fort pour la même raison.

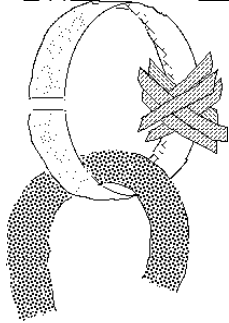
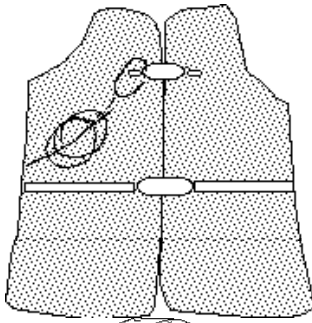


Le filet est amovible. Il est accroché aux œillets par un mousqueton de quincaillerie.

Le système de remorquage largable

Il existe beaucoup de systèmes de remorquage largable. Nous n'en exposerons qu'un. Nous avons trouvé plus pratique de le fixer sur l'anneau de la sangle largable d'un gilet. Le point de traction n'est décentré ni à droite ni à gauche, et le système de libération sur la poitrine est très aisé.

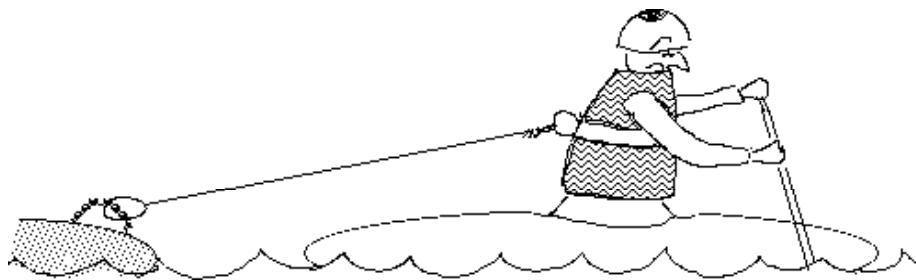
Un mousqueton est placé à chaque extrémité d'une cordelette 5 ou 8 mm d'un mètre soixante dix à deux mètres.



Le mousqueton est fixé sur le gilet soit par un velcro cousu soit sur un anneau semi-rigide coupé (un anneau épais de tuyau PVC, ou deux anneaux fins placés l'un dans l'autre par exemple) fixé au gilet. Ce système, « made by J.B. Wagnier », permet de libérer le mousqueton sans manipulation. Attention, si le mousqueton est fixé sur l'attache du gilet, le système de remorquage largable n'est plus opérationnel.



Lorsque le système n'est pas utilisé, la longueur de corde est réduite par des petits anneaux. Ceux-ci sont bloqués par deux demis clés non inversées « copyright J.F.Voirin » ou un élastique fort. Ce système ne se défait pas inconsidérément mais se délie sous une traction importante.



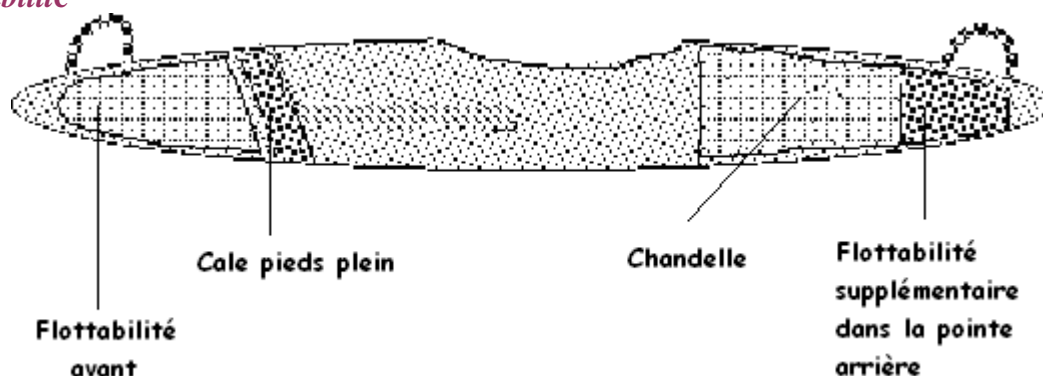
Le bout est suffisamment long pour que l'extrémité avant de l'embarcation remorquée passe sans difficulté de part et d'autre de l'extrémité arrière du bateau remorqueur.

Solidité :

Le modèle testé est un MX 340 (nous sommes en 1991 !) en polyéthylène linéaire rotomoulé, mais beaucoup d'autres modèles répondent à ce critère de solidité.

Nous avons préféré chandeller le kayak afin de lui conserver son volume. Les embarcations en polyéthylène linéaire rotomoulées ont tendance à s'affaisser avec le temps. Nous avons utilisé une mousse polyéthylène ethafoam E 220. Le cale pied plein constitue une excellente chandelle avant.

Insubmersibilité

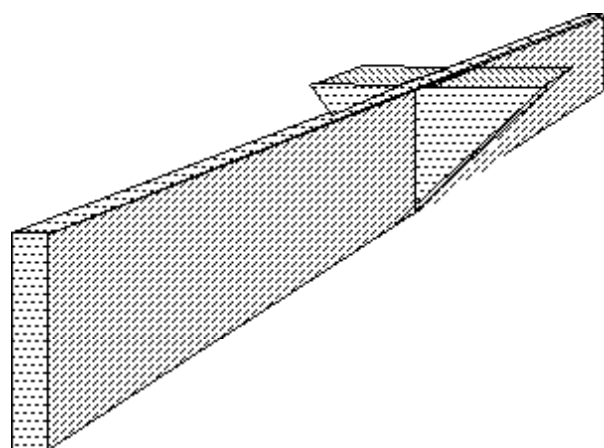
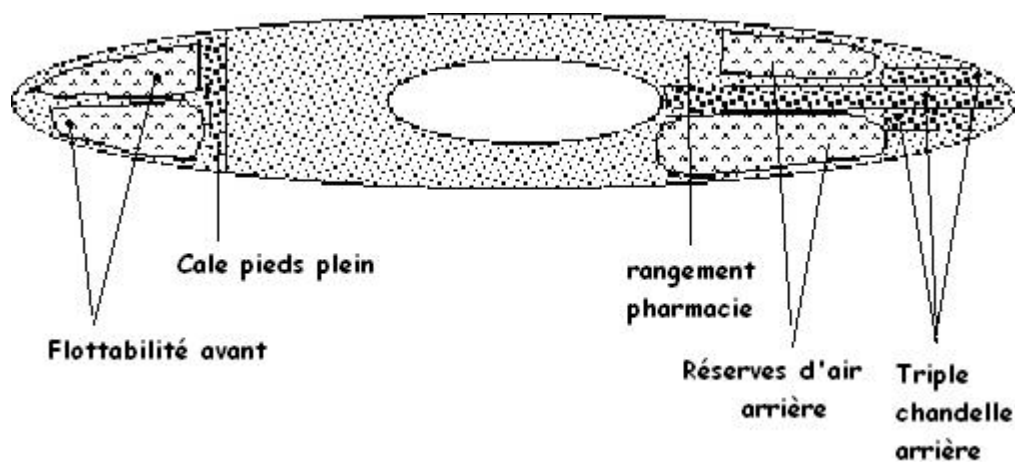


A l'avant, une flottabilité minimale de la pointe est nécessaire pour éviter la chandelle lorsque l'embarcation est pleine.

Nous avons préféré placer devant le cale pied plein des blocs de polystyrène expansé pour éviter la vérification systématique de la réserve d'air dont l'étanchéité n'est jamais certaine à terme.

A l'arrière, il est nécessaire de remplir l'espace laissé généralement libre par les réserves d'air près de la pointe. Plusieurs astuces sont utilisables.

- a) Nous avons triplé l'épaisseur de la chandelle arrière assurant en plus la permanence de sa verticalité.
- b) Deux volumes en polystyrène peuvent avoir le même effet.



Des pattes triangulaires soudées à chaud sur la chandelle les maintiennent en place et assurent la permanence de la verticalité de la chandelle.

Conclusion

Il est significatif de constater la réaction de nombreux stagiaires à qui cette embarcation était présentée dans le milieu des années 90. Impressionnés par l'accastillage, ils cataloguaient l'embarcation "haute rivière".

Bien sur tous ces équipements ne sont pas indispensables, on peut concevoir qu'un cadre très bon navigateur, habitué à un type d'embarcation, connaissant parfaitement son parcours et encadrant sur une rivière facile, ne souhaite pas changer ses habitudes. Ces accessoires sont cependant utiles et confortables.



Transport en commun ?